

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME



**PROCES-VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE 2021**  
**SEANCE PLENIERE DU 28 NOVEMBRE 2021**

**ARIEGE – AUDE - AVEYRON – GARD - HAUTE-GARONNE –  
GERS – HERAULT – LOT – LOZERE**

**HAUTES-PYRENEES – PYENEES-ORIENTALES – TARN –  
TARN-ET-GARONNE**

Le Comité régional *Occitanie* de cyclotourisme (CoReg) a tenu son assemblée générale ordinaire, au titre de l'année 2021, comme suit :

- En première partie, par un vote électronique des rapports statutaires, des résolutions relatives à un projet de modifications des statuts et du règlement intérieur, de l'élection de nouveaux membres du Comité directeur (postes restant à pourvoir).
- En deuxième partie, par une séance plénière qui s'est tenue le dimanche 28 novembre 2021 à Bram (Aude), et selon un ordre du jour diffusé en préalable.

Tous les clubs relevant du comité régional, ainsi que les représentants des membres individuels licenciés, ont reçu une convocation officielle, en bonne et due forme, dans les délais réglementaires. Un dossier *dit statutaire* complet, comprenant le rapport moral, le rapport d'activité, le compte de résultat de l'exercice et le bilan synthétique au 30/09/2021, le budget prévisionnel 2022, les évolutions statutaires proposées, a été transmis par voie électronique et dans les délais réglementaires. Les fiches individuelles de candidatures au Comité directeur (CoDir) ont été également diffusées en amont de la procédure de vote.

Le présent document constitue le corps du procès-verbal de cette assemblée générale. En sus du *dossier statutaire*, il est complété par le *Diaporama/supports de présentations utilisées en séance* (en annexe).

## **1 – PROPOS INTRODUCTIFS de la séance plénière.**

### **1.1 – Mots d'accueil ; personnalités présentes.**

Jacques Clamouse, président en exercice, ouvre l'assemblée générale à 9h ; il

- souhaite la bienvenue à la centaine de personnes qui ont effectuées le déplacement à Bram.
- présente **Denis Vitiel** qui représente la présidente de la FFCT. Ce dernier est intervenu « au fil de l'eau », en fonction des thématiques abordées, et plus particulièrement dans le domaine de la sécurité, de la formation et sur le projet de modifications statutaires.
- précise que cette AG 2021 constitue une « première » du fait qu'elle mixe le « *distanciel* » et le « *présentiel* ». C'est aussi une première édition de la nouvelle équipe récemment élue.
- remercie la municipalité de la ville de Bram pour la mise à disposition de la salle, et le Cyclo Club Bramais pour son accueil.  
Madame **Claudie Faucon-Méjean**, maire de Bram et conseillère régionale, est venue saluer l'assemblée en clôture des travaux.

### **1.2 – Hommages posthumes.**

Avant de commencer l'ordre du jour proprement dit, Jacques Clamouse rend hommage aux cyclos décédés dans l'année, dont :

- **Roger Jalabert**, président du club *Oppidum*
- **Gaëtan Revereault**, ancien président du *CV Montastruc*
- **Pierre Soulié**, membre de l'*Union Cycliste Rouergate*
- **Christian Champié**, Délégué Sécurité du *CV Montastruc*
- **Michel Moret**, ancien président du club *Les Cyclos de la Cellulose Saint-Gaudens*
- **Philippe Labadens**, président du *Club Cyclotourisme Massylvain*
- **Daniel Arnaudet**, membre chargé des BRM du *Cahors Cyclotourisme*

Il invite l'assemblée à observer une minute de silence en leur mémoire.

## **2 – DEROULEMENT de la séance plénière.**

La séance plénière se déroule selon l'ordre du jour prévu, à savoir :

**PARTIE I**

- Faits marquants des rapports statutaires
- Commentaires sur les résolutions visant à modifier le statut du CoReg
- Présentation des quatre candidats au Comité directeur
- Résultats des votes

**PARTIE II**

- Echange avec la salle

**PARTIE III**

- Remise des récompenses fédérales

## **3 – RESULTATS DES VOTES.**

### **3.1 – Liminaire.**

- La procédure du vote électronique n'étant pas explicitement prévue par les statuts, la participation des clubs *auxdits* votes a valu adhésion valu approbation de *ladite* procédure. Les statuts feront l'objet d'une mise à jour en conséquence lors d'une AG dès que possible.
- Le système EUROVOTE, utilisé par d'autres CoRegs, a été choisi.
- Le scrutin s'est déroulé du 16/11/2021 au 25/11/2021, et le dépouillement le 26/11/2021

### **3.2 – Bureau de vote.**

Une commission électorale a été mise en place. Elle avait pour objet de vérifier le bon déroulement de la procédure, de certifier les résultats en confirmant que le quorum réglementaire est bien atteint.

Le bureau de vote était constitué d'**Anne Défaz** (Codep 11) de **Bernard Delmas** (CoDep 12) et de **Guy Vialade** (CoDep 31). Qu'ils en soient ici remerciés.

### **3.3 – Résultats des votes.**

#### **3.3.1 – Résultat global.**

243 clubs, sur 304, ont participé au vote, soit 79,93%.

828 voix, sur 972, ont été exprimées, soit 85,19%

Le quorum est largement atteint.

#### **3.3.2 - Résultats détaillés.**

## RAPPORTS STATUTAIRES.

	Nombre de voix			
	OUI	NON	ABSTENTION	TOTAL
Rapport moral	756	39	33	828
Rapport activité	752	40	36	828
Bilan financier	752	32	44	828
Budget prévisionnel	736	38	54	828

La gestion 2021 est approuvée à une large majorité.

## RESOLUTIONS portant sur le projet de modifications du Statut.

Etes-vous d'accord pour modifier les Statuts et le Règlement Intérieur ?

	OUI	NON	ABSTENTION	TOTAL
Nbe de voix	658	69	101	828
Pourcentage	79,46%	8,34%	12,20%	100%

Etes-vous d'accord pour prévoir les modalités de dématérialisation du mode de scrutin (vote électronique), la possibilité de tenir l'AG en « *distanciel* », et la mise en place d'une commission électorale ?

	OUI	NON	ABSTENTION	TOTAL
Nbe de voix	713	65	50	828
Pourcentage	86,11%	7,85%	6,04%	100%

Etes-vous d'accord pour instaurer un Conseil des sages ?

	OUI	NON	ABSTENTION	TOTAL
Nbe de voix	577	84	167	828
Pourcentage	69,68%	10,15%	20,17%	100%

Etes-vous d'accord pour changer le mode de scrutin, et adopter un scrutin de liste bloquée pour le bureau et un scrutin uninominal pour les autres membres du Comité directeur ?

	OUI	NON	ABSTENTION	TOTAL
Nbe de voix	470	144	214	828
Pourcentage	56,76%	17,40%	25,84%	100%

Etes-vous d'accord pour étendre le droit de vote aux présidents de CoDep et du CoReg ?

	OUI	NON	ABSTENTION	TOTAL
Nbe de voix	630	95	103	828
Pourcentage	76,09%	11,47%	12,44%	100%

Etes-vous d'accord pour prévoir la possibilité de limiter la présidence d'une même personne à trois mandats successifs ?

	OUI	NON	ABSTENTION	TOTAL
Nbe de voix	617	133	78	828
Pourcentage	74,52%	16,06%	9,42%	100%

-

Toutes les résolutions sont majoritairement approuvées.

Le Comité directeur du CoReg s'estime donc mandaté pour poursuivre la démarche engagée, selon la procédure annoncée, à savoir : rechercher l'avis des autres CoReg avant de soumettre le projet à l'arbitrage final du Comité directeur fédéral

## CANDIDATURES au Comité directeur.

	Nombre de voix			
	OUI	NON	ABSTENTION	TOTAL
Sylvie RENAULT	786	13	29	828
Richard BENET	757	29	42	828
Jac ues ! E " AN#\$E R	755	30	43	828
%hilippe &ERAU!	759	25	44	828

En application de la loi sur la parité figurant dans les statuts du CoReg, trois postes étaient réservés à des féminines, et deux reviennent à des hommes. En conséquence, sont élus :

Sylvie Renault

Philippe Géraud

Richard Benet

En marge de la séance, et avec l'accord de l'intéressé, Jacques DeWancker sera nommé *Chargé de mission Sécurité*.

## 4 – CALENDRIER 2022 PREVISIONNEL

Les manifestations « Phares » prévues en 2022 sont les suivantes.

DATES	ACTIVITES	L'EU (et)ou * R&AN'SATEURS
! dimanche +, -anvier	« <i>Que du Bonheur</i> » Rando .TT	Saint Pons la Palm (30)
! dimanche +/ mars	<i>Journée Albert Bures</i> #oncentration régionale	Colomiers (31) Forêt de Bouconne
Samedi +0 mars ! dimanche 12 mars	Brevets 'nitiation <i>Audax 100 km</i>	Tous les départements
Samedi 1 avril ! dimanche / avril	.oyage 'tinérant des 3éminines <i>Albi-Saint-Affrique-Albi</i>	CoReg – CoDep 81 – CR Albi
du Samedi +, avril au Lundi +4 avril	<i>Pâques en Provence</i> #oncentration nationale	Blauvac (84)
du vendredi +5 avril au Lundi +4 avril	<i>Pâques en Quercy</i> #oncentration nationale	Cajarc (46)
! dimanche + <sup>er</sup> mai	<i>La Véloccio</i>	CoDep 34 Lamalou les Bains
Samedi +6 mai ! dimanche +5 mai	<i>Printemps du Pays Cathare</i>	Codep11 - Lagrasse
! dimanche +5 mai	<i>TREFLE VTT</i>	Bessilles (34) (Parc Départemental)
! dimanche 10 mai	<i>Pic de Nore</i> <i>Concentration régionale</i>	Carcassonne-Mazamet



Samedi ++ -uin ! dimanche +1 -uin	<b>Randonnée * ccitanie</b> <b>Trèbes-&gt;Leucate-&gt;Trèbes</b>	CoDep 11
Samedi 15 -uin ! dimanche 1, -uin	<b>Cyclomontagnarde des Cévennes</b>	Mont Lozère Vélo (48) Villefort (48)
Samedi 1 -uillet ! dimanche / -uillet	<b>Carcassonne-Pyrénées 2000</b>	CVC Carcassonne (11)
<b>Dimanche 28 Août</b>	<b>Mas de la Barque</b> <b>#oncentration</b>	Mas de la Barque (30)
! dimanche 0 octo7re	<b>L'Appel des Pyrénées</b> en Béarn	CoDep 64 Louvie-Juzon (vallée d'Ossau)
! dimanche +, octo7re	<b>Randonnée Aude-Hérault</b>	CoDep 11 et CoDep 34

## 5 - REPONSES AUX QUESTIONS.

Quelques questions sont posées en séance. Elles ont fait l'objet de réponses circonstanciées, de la part de Jacques Clamouse et/ou de Denis Vitiel.

On a retenu ici, et en particulier, celle-ci :

*« Un membre de Comité Directeur de club "qui ne pédale pas" peut-il ne pas prendre la licence fédérale, mais seulement l'adhésion au club ?*

*NON, la fédération exige que tout membre d'un club (ou de la section cyclotourisme d'un club) affilié prenne la licence. Ceci vaut a fortiori pour un dirigeant de club ».*

## 6 – REMISE DES RECOMPENSES.

### 6.1 – Récompenses 2020.

Compte tenu du fait qu'il n'y avait pas eu de séance plénière l'année dernière, quelques récompenses 2020 n'avaient pas pu être délivrées

normalement. Philippe Deveaux, ancien président du CoReg, régularise cette situation en remettant ce reliquat de récompenses.

## **6.2 – Récompenses 2021.**

### 6.2.1 – « Reconnaissance fédérale ».

*récipiendaires mentionnés par CoDep et par ordre alphabétique*

#### ***à titre individuel***

<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>CoDep</b>	<b>Club</b>
M	<b>ARGUEYROLLES</b>	<b>Eric</b>	12	Cyclo Club du Carladez
M	<b>GILHODES</b>	<b>Bernard</b>	12	Cyclo Club Sebazacose
M	<b>MICHEL</b>	<b>Bernard</b>	12	Vélo Club Espalionnais
M	<b>SOLIER</b>	<b>Jean-Claude</b>	12	Vélo Club Espalionnais
M	<b>DIDIER</b>	<b>Marcel</b>	31	Gardouch Europall Cyclos
MME	<b>DUFRECHOU</b>	<b>Liliane</b>	31	L'Union Cyclotourisme
MME	<b>CASTILLON</b>	<b>Hélène</b>	34	Cyclos Club Fabreguois
M	<b>GOUY</b>	<b>Daniel</b>	34	Cyclos Club Fabreguois
M	<b>PIC</b>	<b>André</b>	34	Cyclos Club Fabreguois
MME	<b>PIC</b>	<b>Lyse</b>	34	Cyclos Club Fabreguois
M	<b>BEGARIE</b>	<b>Jean-Pierre</b>	65	Cyclo Club Toy Luz Saint-Sauveur
M	<b>GUILHEMBET</b>	<b>Raymond</b>	65	Cyclo Club Toy Luz Saint-Sauveur
M	<b>BATUT</b>	<b>Maurice</b>	66	Ami Cycliste Canetoise
M	<b>GARRIC</b>	<b>Michel</b>	81	Lavour Cyclotourisme

MME	<b>BURGOS</b>	<b>Marie-Carmen</b>	82	Cyclo Club Causadais
M	<b>GAUBERT</b>	<b>Guy</b>	82	Cyclo Club Causadais

**à titre collectif (CLUBS)**

CoDEp 12 - **#8#L \* S% \* RT . 'LLE3RAN#9 \* 'S**

CoDep 66 - **A : ' #8#L'STE #ANET \* 'S**

Les diplômes de *Reconnaissance fédérale* sont remis par le président du CoReg, assisté de chaque président de CoDep concerné.

6.2.2 – Médaille fédérale Échelon Bronze.

*récipiendaires mentionnés par CoDep et par ordre alphabétique*

<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>CoDep</b>	<b>Club</b>
M	<b>ARIBAUD</b>	<b>Hervé</b>	11	Cyclo Club Bramais
M	<b>RESTES</b>	<b>Michel</b>	31	Cyclos du Plantaurel Cazeres
M	<b>SANTALUCIA</b>	<b>Marino</b>	31	Cyclo Club Paumesien
MME	<b>SAINT-MARTIN</b>	<b>Françoise</b>	32	Les Mousquetaires Jegunois

M	<b>CAPDEVIELLE</b>	<b>Gérard</b>	65	UALaloubère Cyclotourisme
M	<b>CAQUARD</b>	<b>Jean-Yves</b>	65	Cyclo Roue libre

Les *Médailles Echelon Bronze* sont remises par le président du CoReg, accompagné de chaque président de CoDep concerné. Pour les récipiendaires absents, elles seront attribuées en AG de CoDep..

#### 6.2.3 – Médaille fédérale Échelon Argent.

<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>CoDep</b>	<b>Club</b>
MME	<b>CHARTON</b>	<b>Ghislaine</b>	30	ASS.SP. Gazelec Gardois Cyclo Aramon

Ghislaine Charton est récompensée à double titre : en tant que présidente du CoDep 30, et en tant qu'élue fédérale. La *Médaille Echelon Argent* lui est remise par le représentant (Denis Vitel) de la présidente fédérale, assisté du président en exercice du CoReg.

#### 6.2.4 – Plaquette Jacques Faizant Or.

<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>CoDep</b>	<b>Club</b>
M	<b>DEVEAUX</b>	<b>Philippe</b>	31	US Colomiers Cyclotourisme

Philippe Deveaux est récompensé à double titre : pour services rendus à l'ex-Ligue des Pyrénées et en tant que premier président du CoReg *Occitanie*, et pour services rendus à la fédération dont la toute dernière organisation « *Toutes à Toulouse* ».

Cette très haute distinction fédérale lui est remise par la maire de Bram et conseillère régionale (Claudie Faucon-Méjean), assisté du représentant (Denis Vitel) de la présidente fédérale.

Cette cérémonie protocolaire sera renouvelée lors du prochain Congrès fédéral (4 et 5 décembre à Nevers), sous l'autorité de Martine Cano, présidente fédérale.

## 7 – CONCLUSION.

Après avoir remercié à nouveau l'ensemble des participants, le président Jacques Clamouse clôture officiellement l'assemblée générale, à 12h45.



***Le présent compte-rendu vaut procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, portant sur l'année 2021. Il est approuvé après consultation, par voie électronique, des membres du comité directeur.***

*Fait à Balma, le 1<sup>er</sup> décembre 2021*

*Le président*

Jac ues #lamouse



*re général*

Jean;Jac ues #assou

